

Dossier 1 : Mesurer l'emploi et le chômage

Enjeux du TD : Définir, périmètre et mesure.

Sur la définition, comme tout le reste, c'est une convention sociale (enjeux politiques).

Mesure ? réalité sociale trop complexe pour avoir une mesure sur laquelle tout le monde est d'accord, on va critiquer cette mesure.

Avant le COVID, et ce depuis 30 ans, le phénomène qui préoccupait le plus les français était le chômage.

1) Quelles sont les principales sources pour mesurer le chômage en France ? Expliquez en quoi ces sources peuvent être divergentes ?

En France, les deux principales sources utilisées pour mesurer le chômage sont : l'enquête Emploi de l'INSEE et Pôle Emploi.

L'enquête Emploi de l'INSEE réalisée trimestriellement ou annuellement s'appuie sur les critères du Bureau International du Travail (BIT), au nombre de trois :

- ne pas avoir de travail
- être disponible immédiatement dans les deux semaines qui suivent
- rechercher effectivement un travail, c'est-à-dire mener des "actes positifs" de recherche d'emploi (annonces, démarches spécifiques...).

Ces trois critères du BIT permettent de faire des comparaisons internationales; ils sont basés sur une semaine de référence : si un individu a travaillé ne serait-ce qu'une heure lors de la semaine de référence, alors il est en emploi; de plus, s'il ne respecte pas au moins un des deux derniers critères, alors il est considéré comme inactif. C'est donc une définition très stricte, si on n'est pas au chômage, on est soit en emploi, soit inactif (pas de frontière possible).

La mesure du chômage peut aussi s'effectuer par un service public de l'emploi. En France, il s'agit de l'institution Pôle Emploi qui recense les chômeurs grâce au dispositif "Demandeurs d'Emploi en Fin de Mois" (DEFM) qui résulte d'une démarche administrative individuelle. Il existe 5 catégories distinguées selon deux critères, si l'individu est en recherche d'emploi et s'il exerce une activité (réduite ou à temps plein) :

- Catégorie A : recherche d'emploi et sans emploi. C'est celle qui correspond le plus à la définition officielle du chômage au sens du BIT.
- Catégorie B : recherche d'emploi et a travaillé < 78 heures dans le mois
- Catégorie C : recherche d'emploi et a travaillé > 78 heures dans le mois
- Catégorie D : pas de recherche d'emploi et sans emploi
- Catégorie E : pas de recherche d'emploi et en emploi.

Pourquoi pas de recherche ? Formation, stage, maladie...

Ces deux mesures différentes posent un problème ⇒ En 2017, on compte 2,6 millions de chômeurs au sens du BIT tandis que 3,4 millions d'individus sont classés catégorie A au sens de Pôle Emploi. On peut être DEFM sans être au chômage au sens du BIT et inversement.

Correction :

Objectif du BIT ⇒ obtenir des données statistiques afin de faire des comparaisons internationales.
Objectif de Pôle Emploi ⇒ Trouver un emploi aux chômeurs (ou une formation) et les indemniser.
Avant Pôle emploi, on avait l'ANPE qui s'occupait de leur retrouver un travail et l'UNEDIC qui gérait les indemnités (portefeuille). Pôle Emploi n'est pas créé pour mesurer.

“Disponible sous 15 jours” au sens du BIT : On exclut des personnes qui sont en arrêt maladie, qui sont en train de finir une formation ou qui ont besoin de temps pour gérer la garde de leurs enfants.

“Recherche active d'emploi” au sens du BIT : on considère que le chômage est une activité à temps plein, chercher un emploi est une activité à temps plein (100% de notre temps à chercher et 0% à travailler).

Ex : une personne peut être considérée comme chômeur au sens du BIT mais pas chez Pôle Emploi car elle ne s'inscrit pas (chômeur “découragé” si on n'a pas le droit aux indemnités, notamment parce que l'on n'a pas cotisé au préalable).

- 2) En partant de la définition du chômage au sens du BIT, expliquez pourquoi les frontières entre inactivité, emploi et chômage sont difficiles à délimiter.

Cf question 1 définition du chômage au sens du BIT.

Le BIT réalise une distinction nette entre inactif, en emploi et au chômage (statistiquement), mais dans la réalité, certaines personnes se sentent au chômage bien qu'elles soient considérées comme en emploi ou inactif au sens du BIT (cf halo du chômage).

Correction :

Voir schéma doc 1 page 4 (à droite)

On peut très bien avoir un emploi et en chercher un autre.

- 3) Que recouvrent les catégories suivantes : halo du chômage, sous-emploi et mal-emploi ?
Quels sont les ordres de grandeur et les évolutions de ces catégories ? Qu'est-ce qui pourrait faire baisser le “mal-emploi” ?

Halo du chômage ⇒ Selon l'INSEE, ce sont les personnes inactives car elles ne satisfont pas au moins un des deux derniers critères du BIT (recherche d'emploi/disponible sous 15 jours) mais qui souhaitent travailler. On peut citer l'exemple des “chômeurs découragés” ou encore des femmes en famille monoparentale et des personnes en formation. Ils sont entre le chômage et l'inactivité. 1,6 million d'individus.

Sous-emploi ⇒ Selon le BIT, ce sont les personnes qui travaillent mais qui souhaitent travailler plus. On peut citer l'exemple du temps partiel “subi”. Ils sont entre le chômage et l'emploi. Le sous-emploi représente 6,5% des actifs occupés.

Mal-emploi ⇒ Le mal-emploi est composé des chômeurs, des salariés précaires (CDD, intérim, apprentissage, stage...) et individus au halo du chômage et au sous-emploi.

La seule chose qui intéresse les politiques, c'est le chômage, le reste passe à la trappe.

Aujourd'hui, en janvier 2023, le mal emploi est en hausse. Néanmoins toutes les composantes du mal emploi ne sont pas en hausse : le chômage (au sens strict) diminue en raison du changement de critères de calcul du chômage. Les catégories dans lesquelles on peut "cacher" le chômage sont en hausse. On ne peut pas conclure à une meilleure situation sur le marché du travail, au contraire, il y a des gens qui sont juste découragés de s'inscrire à Pôle emploi. ¼ des actifs sont dans le mal emploi.

Précaire est l'envers de stable (CDI).

En 2019 ⇒ Mal emploi : 8 millions de personnes (3,7 millions de salariés précaires); halo du chômage : 1,6 millions; chômeurs : environ 2,7 millions.

Ce qui pourrait faire diminuer le mal emploi ⇒ amélioration durable de l'emploi par exemple via des réformes structurelles permettant de faire diminuer les contrats de travail dits "précaires".

4) Peut-on parler de "vrais chiffres du chômage" ?

On trouve une variété de mesures, qui rendent compte du caractère de la mesure du chômage et qui dépendent de ce que l'on cherche à mesurer. Les données ne sont pas neutres. Le BIT est concentré sur la possibilité de faire des comparaisons internationales. Pôle emploi est davantage préoccupé par le coût direct de l'aide et l'efficacité des mesures prises pour aider les chômeurs. L'écart entre la catégorie A et le nombre de chômeurs est de 800 000 en 2017.

Pour conclure, il n'y a pas de vrai chiffre du chômage, le chômage au sens du BIT est complété par d'autres indicateurs (sous-emploi, halo, mal-emploi). Pour Concialdi, il y aurait plus de 2 millions de chômeurs considérés comme invisibles (personnes en temps partiels, non immédiatement disponibles, activité réduite, dispense de recherche d'emploi, etc...).

Aucun chiffre n'est vrai, les chiffres ou la définition résultent d'une construction sociale. Il y a plusieurs définitions, façons de mesurer. C'est la raison pour laquelle on utilise la définition du BIT car on peut mener des comparaisons d'un pays à l'autre cf doc page 72 : écarts entre les deux mesures.

5) Qu'apporte l'analyse du chômage en termes de flux par rapport à celle en termes de stocks ?

Une mesure en termes de stock permettrait de mieux appréhender la nature du chômage.

Flux ⇒ conjoncture éco ??

On a l'habitude de comptabiliser le chômage en termes de stock, elle permet de cacher dans quelle mesure on crée et on détruit les emplois, est ce que ce sont les mêmes chômeurs ? Est ce que sont plusieurs personnes qui sont au chômage peu de temps (chômage temporaire, situation "moins grave") ou très peu de personnes qui sont au chômage de longue durée (dont il est difficile de lutter). L'approche par les flux permet des données supplémentaires, voir s'il y a des créations/destructions d'emplois ou si ce sont toujours les mêmes personnes au chômage, de plus, cela permet de

déterminer la durée du chômage (caractériser les périodes de chômage). Cela permet de distinguer le temps passé au chômage.

6) Qu'est-ce que la vulnérabilité au chômage, l'employabilité et le taux de persistance au chômage ? Comment les mesure-t-on ?

La vulnérabilité au chômage est la probabilité de perdre son emploi (et donc d'être au chômage). Touche davantage les emplois les moins qualifiés.

L'employabilité c'est la capacité individuelle à acquérir/maintenir les compétences nécessaires afin de trouver ou conserver son emploi, s'adapter à de nouvelles formes de travail. C'est la probabilité de sortir du chômage et donc d'être employé, c'est comme la "désirabilité". Par exemple, si on réalise une formation, cela renforce notre employabilité.

Le taux de persistance au chômage est le pourcentage de demandeurs d'emploi encore présents dans les listes, il est mesuré chaque mois et touche davantage les plus âgés que les plus jeunes. C'est là que l'on voit que l'analyse en termes de flux est fondamentale. Cela permet de voir qui sont les personnes qui restent plus longtemps au chômage afin de prendre des mesures, on ne va pas lutter contre un chômage de transition/frictionnel (passer entre deux emplois) qui est relativement court et peu d'inquiétude car ce sont des personnes ayant un taux d'employabilité élevé. Ceux qui restent longtemps au chômage sont ceux qui ont besoin de mesures (personnes qui ont une faible employabilité), il faudrait augmenter leur degré d'employabilité.

Analyses des graphiques document 6 : 27% des individus inscrits au chômage (Pôle Emploi) le sont encore deux ans après leurs inscriptions.

Le taux de persistance diffère selon l'âge : pages 7/8/9 doc 6.

Caractéristique qui joue sur le taux de persistance au chômage : diplôme qui est censé évaluer notre future productivité. voir doc 6 p10

Ce sont principalement des caractéristiques individuelles qui influent sur le taux de persistance au chômage. On peut aussi citer des différences selon les régions qui ont un rapport avec le dynamisme économique des régions.

L'analyse des flux permet de définir différents types de chômage, plus riche ⇒ déterminé par Freyssinet et Gautié qui différencient des formes de chômage (4) :

- chômage d'insertion, pour rentrer sur le marché du travail (ex : primo entrants).
- chômage de conversion, c'est le passage d'un emploi à un autre (ex : licenciements), on parle de personnes qui ont une bonne employabilité.
- chômage récurrent, alternance d'emplois précaires.
- chômage d'exclusion, chômage des personnes qui ont une faible employabilité, taux de persistance dans le chômage élevé. Entre dans un processus d'exclusion au sens sociologique (plusieurs années au chômage, chômeurs de longue durée). En hausse !

Solutions aux deux derniers types de chômage : accès à la formation, problème : elle profite toujours à ceux qui sont déjà formés car c'est plus rentable financièrement.